Santé Canada : le mannitol ne présente «aucun risque» pour les femmes enceintes

Abderrahim DERRAJI - 2017-10-19 01:34:23 - Vu sur pharmacie.ma

L'Association des obstétriciens et gynécologues du Québec (AOGQ) a fait part de ses inquiétudes au sujet de l'utilisation de deux médicaments génériques destinés au traitement des nausées et des vomissements pendant la grossesse. Il s'agit de deux médicaments génériques du Diclectin qui contiennent du mannitol, excipient dont l'absence de danger «n'a pas été démontrée chez la femme enceinte», comme l'a déclaré Fabien Simard, président de l'AOGQ.

Santé Canada a fait une mise au point où elle a déclaré que «selon son évaluation des données, la consommation de petites quantités de substituts du sucre, y compris de mannitol, pendant la grossesse ne présente aucun risque pour la santé.»

Cette institution fédérale a également rappelé que «Le mannitol est consommé depuis longtemps sans risque et se trouve dans de nombreux produits souvent utilisés et consommés par les femmes enceintes, comme les suppléments d'acide folique, les vitamines, les bonbons et les pâtisseries. Le mannitol est, par ailleurs, naturellement présent dans bon nombre d'aliments, dont le chou-fleur, les champignons, les pois mange-tout et les pêches.»

Santé Canada assure, également, qu'elle procède à l'évaluation de tous les médicaments, «pour s'assurer de leur innocuité, leur quantité et leur efficacité» avant d'en autoriser la vente au Canada, mais aussi une fois qu'ils sont sur le marché.